

Direction Régionale de l'Alimentation et de la Forêt Provence-ALPES-CÔTE AZUR

Service Régional de l'Alimentation



**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;  
 Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;  
 Vu l'arrêté préfectoral du 16 mai 2017 portant délégation de signature à M. Patrice DE LAURENS de LACENNE Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,  
 Vu l'arrêté préfectoral du 18 mai 2017 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : EURL ENTREPRISE RIEU

1783 avenue John Fitzgerald Kennedy  
 84170 MONTEUX

84200 CARPENTRAS

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PA01238** pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service **OUI**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies (période de validité du certificat de certification de l'entreprise, assurance). Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

EURL Entreprise Rieu	84200	Carpentras
----------------------	-------	------------

Fait à MARSEILLE, le 12 juillet 2017

*four*  
 L'inspecteur en Chef de la Santé Publique Vétérinaire,  
 Chef du Service régional de l'alimentation

Veronique FAJARDI

L'Ingénieur Agriculture Environnement,  
 Responsable du Pôle Mutualisation des contrôles  
 et interventions sanitaires du SRAL PACA

D. FERRIEU